

**MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE
L'EMPLOI**

**Appui à la politique sectorielle d'enseignement et de
formation techniques et professionnels «APOSE/EFTP»**

**Appel à projets d'investissement (AàPI) pour les centres
privés de formation professionnelle au Burkina Faso**

APPEL A CANDIDATURES POUR LA PHASE DE PRESELECTION

1. CONTEXTE DU PRÉSENT APPEL À PROJETS

La formation professionnelle au Burkina Faso repose sur les centres de formation professionnelle (CFP) aussi bien publics que privés. La réponse aux besoins de l'économie et aux attentes d'une jeunesse croissante nécessite un accroissement de l'offre des CFP.

Les centres de formation publics peuvent accéder à des financements publics, entre autres dans le cadre de l'appui au fonds commun de l'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP). En revanche les CFP privés ne disposent pas encore de mécanisme d'appui public leur permettant d'accroître leur offre, avec des infrastructures et des équipements adaptés, et de garantir des formations de qualité, répondant aux exigences de l'Approche par compétences (APC). Tout au plus les CFP privés peuvent recevoir des fonds pour assurer des formations subventionnées par l'Etat et les partenaires, alors même qu'ils assurent la grande majorité des actions de formations initiales, continues, de renforcement et d'adaptation, avec également l'apprentissage informel et dual.

Dans ce contexte, **au titre de l'appui de la Coopération du Luxembourg** à l'APOSE/EFTP, il est prévu de financer des Projets d'investissement (PI) portés par des CFP privés pour mieux répondre aux besoins des marchés et pour anticiper les innovations techniques.

Les PI sont en conformité avec les projets d'établissement (PE) des CFP privés et contribuent à accélérer la mise en œuvre de leur plan d'affaires (PA).

Les PI à financer seront retenus au terme d'un processus d'appel à projet d'investissement (AàPI) comprenant deux phases distinctes :

- 1^{ère} phase : un appel à candidature permet aux CFP privés de manifester leur intérêt de manière simplifiée (objet du présent document) ;
- 2^{ème} phase : avec les CFP privés candidats retenus, montage des PI avec l'appui d'une assistance techniques dédiée et l'aide d'un maître d'œuvre spécialisé en construction et équipements.

La conception, l'organisation générale des AàPI ainsi que l'évaluation des projets d'investissements (PI) sont portées par le programme APOSE/EFTP.

Les CFP privés intéressés sont invités à soumettre leurs candidatures à participer à l'AàPI et à fournir la documentation nécessaire et suffisante pour répondre aux critères de présélection. Le présent dossier, incluant les critères de sélection et le formulaire de candidature est repris ci-dessous. Une présélection sera faite sur la base des présentations.

La liste des CFP privés invités à soumettre ensuite un projet est de seize (16) maximum.

Les candidatures doivent parvenir par courriel au plus tard le 22 juin 2023 à 10h00 mn (heure locale) aux adresses suivantes : maxime.compaore@luxdev.lu ; cc : rof.oua@luxdev.lu

Les demandes de clarification sont à adresser aux adresses email ci-dessus.

Uniquement les candidats retenus sur la liste restreinte (16 maximum) seront invités à soumettre un projet d'investissement.